

JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL

Vol. 1, n° 6

Novembre 2015



Soir d'automne dans la campagne de Mont-Carmel.

Photo prise par Émie Vaillancourt

Table des matières

| | |
|-------------------|----|
| Mot du conseil | P. |
| Vie municipale | P. |
| Vie communautaire | P. |
| Calendrier | P. |



Photo du décors fait par le Comité Famille et de généreux bénévoles!

Bureau municipal
22, rue de la Fabrique
Tél. : 418 498-2050
Télé. : 418 498-2522

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :
8 h 30 à 12 h

www.mont-carmel.ca
info@mont-carmel.ca



VIE MUNICIPALE

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

La version complète du procès-verbal est disponible au bureau municipal et au www.mont-carmel.ca

Séance ordinaire du 3 août 2015

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2015, totalisant une somme de 79, 299.14 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal.
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 juillet 2015, pour un total de 55, 688.60 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement final à Mario Dionne Entrepreneur général Enr. pour un montant de 13 324.04\$ avant taxes incluant les extras et les crédits applicables.

Le conseil a résolu d'accepter le transfert de budget présenté par madame France Boucher, Secrétaire-trésorière. La liste sera annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'approuver la gratuité de la salle municipale à l'APHK pour l'activité « Journée d'Halloween » le 31 octobre prochain.

Le conseil a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale, à présenter une demande d'aide financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme de soutien financier en loisir 2015-2016 pour la première édition du Défi des côtes.

Le conseil a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale, à présenter une demande d'aide financière auprès du Programme de soutien financier aux installations sportives et récréatives - phase 3 pour l'accessibilité aux embarcations non motorisées au Lac St-Pierre.

Le conseil a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale, à présenter une demande d'aide financière auprès du Pacte rural ce la MRC de Kamouraska pour l'achat du mobilier urbain et des toilettes dans le cadre du projet d'accès publics au Lac St-Pierre.

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat de l'arpentage des routes occupées sans titre à Arpentage Côte-du-Sud pour un montant de 6,510.00 \$ avant taxes.

- Madame France Boucher, directrice générale est autorisée à signer les documents jugés nécessaires. La liste des routes est annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat pour les services d'assistance technique à l'exploitation du traitement de l'eau potable et des eaux usées à Aquatech Société de gestion de l'eau Inc. selon la soumission numéro 540-0130.

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat de réparation de la chaussée à Constructions H.D.F Inc. pour un montant de 24 750.00 \$ avant taxes;

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat de pose de glissières de sécurité aux Entreprises Rémi Charest Inc. pour un montant de 21 680.00 \$ avant taxes;

Le conseil a résolu d'approuver le budget révisé de l'Office Municipale d'Habitation qui inclus maintenant un montant de 60 000.00 \$ capitalisé, versé par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) pour le remplacement, l'amélioration et la modernisation de celle-ci.

Le conseil a résolu d'entériner la nomination de madame Hélène Lévesque à titre de conciliateur-arbitre auprès de notre municipalité. De plus, messieurs Gilles Plourde et Donald Guy sont désignés comme conciliateur arbitres suppléants.

Le conseil a résolu d'appuyer l'initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé avec leur nouveau projet « Voisins solidaires » en lien avec les objectifs de la Table de Concertations des Aînés 2015-2017.

Le conseil a résolu d'autoriser monsieur Donald Guy, inspecteur en bâtiment et en environnement, à émettre un permis de lotissement pour les (9) neuf terrains à cadastrer dans le Carré des Cèdres malgré que certains soit dérogoires.

Le conseil a résolu de consentir à ce que le Ministère des Transports du Québec nous cède gratuitement les immeubles publics excédentaires suivants ; soit le Lot P-318 et P-319 pour une superficie totale de 225.20 mètres carrés selon le plan annexé au procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser l'inspection et le nettoyage de 1000 mètres de conduite supplémentaire au coût de 5 500,00 \$ avant taxes à la firme Laboratoire de canalisations souterraines (LCS Inc.).

VIE MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2015

Le point 4.1 :

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 août 2015, totalisant une somme de 64 437.74 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal.
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 août 2015, pour un total de 81 650.62 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement au montant de 49 134.44 \$ avant taxes à Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) Inc. pour les travaux d'inspection et de nettoyage des conduites d'égout sanitaire et pluvial.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement au montant de 22 764.20 \$ avant taxes incluant un dépassement de coût au montant de 1 084.20 \$ à Entreprise Rémi Charest Inc.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement à Cain Lamarre Casgrain Wells pour les honoraires professionnels de 368.31 \$ taxes incluses dans le dossier de mise en demeure numéro 42-15-2009-02.

Le conseil a résolu d'approuver la gratuité de la salle communautaire pour le 26 septembre et le 3 octobre prochain afin de donner les cours de gardiens avertis.

Le conseil a résolu d'autoriser la tenue de l'activité du Défi des côtes de Mont-Carmel qui se tiendra sur son réseau routier le 26 septembre prochain.

Le conseil a résolu d'appuyer et d'autoriser la demande d'aide financière au Pacte rural dans le cadre du projet d'atelier culinaire intergénérationnel et s'engage à contribuer financièrement pour un montant représentant 50 % des dépenses admissibles.

Le conseil a résolu de nommer madame France Boucher, directrice générale comme signataire de la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement et l'autorise à effectuer le paiement au montant de 562,00 \$ taxes incluses.

Le conseil a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale à faire la demande d'implantation de tous les montants des comptes de taxes annuels des contribuables de sa municipalité.

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat de remplacement de la vanne réductrice de pression sur la rue Notre-Dame à CWA Mécanique de procédé pour un montant de 8 965 \$ avant taxes.

Le conseil a résolu :

- **QUE** la Municipalité de Mont-Carmel confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits chimiques, donc le **PASS 10** nécessaires aux activités de la Municipalité de Mont-Carmel pour l'année 2016;
- **QUE** si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Mont-Carmel s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;
- **QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Mont-Carmel s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;
- **QUE** la Municipalité de Mont-Carmel reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'année 2016, ce pourcentage est fixé à 1,6% pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5% pour les non-membres UMQ;
- **QU'**un exemplaire de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

VIE MUNICIPALE

- **QUE** la Municipalité de Mont-Carmel reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'année 2016, ce pourcentage est fixé à 1,6% pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5% pour les non-membres UMQ;
- **QU'**un exemplaire de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Le conseil a résolu d'accorder la dérogation mineure demandée par le propriétaire du 150, rue des Pins, visant à construire un garage attenant à moins de 10 mètres de la ligne latérale.

Le conseil a résolu d'entériner l'embauche de madame Émie Vaillancourt pour la durée du congé de maternité de l'agente de développement et de loisirs. Madame France Boucher, directrice générale est autorisée à signer le contrat d'embauche à durée déterminée.

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Constructions H.D.F Inc, pour un montant de 79 682,05 \$ avant taxes.

Séance extraordinaire du 14 septembre 2015

Octroi du contrat de pavage sur la route 287 et le rang 6

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Constructions H.D.F Inc, pour un montant de 79 682,05 \$ avant taxes;

Savez-vous comment nourrir votre bac brun en automne

Votre bac n'est pas un monstre, approchez-le sans crainte! ? À vous de jouer!

Votre bac brun a faim. Pouvez-vous lui donner...

Des résidus de jardinage? Oui, mais secouez d'abord vos plants pour éviter d'y ajouter de la terre. La même règle s'applique pour les mauvaises herbes, les fleurs, les pissenlits, etc.

Des citrouilles? Oui! Crues, cuites, sculptées ou cuisinées, n'hésitez pas à mettre vos citrouilles, comme tout autre résidu alimentaire, dans votre bac brun.

Des feuilles mortes? Non! Pratiquez le feuillicyclage : passez la tondeuse sur les feuilles mortes pour les déchiqueter et ainsi fournir de l'engrais à votre terrain. Sinon, plusieurs municipalités offrent un service de collecte de feuilles mortes, jetez un oeil à votre calendrier de collecte pour vérifier. Les feuilles sont aussi acceptées aux éco-centres sans frais.

Des branches? Non! Elles peuvent occasionner des bris de machinerie à l'usine et ne sont pas biométhanisables. Elles sont cependant acceptées aux éco-centres sans frais.



N'oubliez pas de vos bacs au chemin le dimanche au soir. Si votre bac n'est pas au chemin le lundi matin il y a de fortes chances qu'il ne soit pas ramassé, puisque le camion n'attendra pas.



La collecte des bacs bruns va bon train

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à la collecte des bacs bruns, *Une collecte qui carbure!* En effet, les responsables de l'usine de biométhanisation ont remarqué un accroissement de la quantité des matières organiques reçues et une amélioration de la qualité de celles-ci.

Participer au tri des matières organiques, c'est un geste simple pour un impact économique, écologique et collectif!

C'est économique car la biométhanisation **coûte moins cher** que l'enfouissement. C'est écologique car vous réduisez près de la moitié de vos déchets, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre en transformant le méthane en énergie verte!

C'est aussi un projet collectif, car plus de 100 000 personnes de 74 municipalités participent!



ACTIVITÉ À VENIR



Le Comité Famille invite toute la population à venir fêter Noël avec eux, **le dimanche 13 décembre, 10h**. Cette petite fête aura lieu à la salle communautaire de Mont-Carmel. **Petite collation, jeux, dessins et la visite du Père Noël est annoncée !** Pour que vos enfants de 0 à 12 ans reçoivent un présent, vous devez **obligatoirement** les inscrire. (enfants de Mont-Carmel **seulement**).

Date limite pour remettre ce coupon au professeur de votre enfant : Vendredi 13 novembre

| Nom de l'enfant | Âge | Sexe |
|-----------------|-----|------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



MOT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Au lendemain de l'Action de grâce, j'ai découvert ce qu'est Mont-Carmel. Wow!!!! Roxanne m'avait écrit un peu l'énergie qu'il y avait dans votre municipalité, mais je n'aurais pu m'imaginer votre générosité et votre ouverture face aux autres. Je dois dire que je travaille avec une belle équipe au bureau et qu'elle m'aide grandement à m'intégrer! Merci les filles et Pierre!

Le 17 octobre, une rencontre avec Louise et Stéphane pour le Chemin de St-Rémi a permis de rencontrer les acteurs des municipalités situées entre Saint-Gabriel et Sainte-Florence. Cette rencontre se tenait à Esprit-Saint et je crois bien que c'est dans ce coin du Bas-Saint-Laurent que l'on fabrique la neige puisqu'il y avait plus d'une municipalité sous une couverture blanche le matin et le soir. Ce fut une très belle rencontre où plusieurs idées ont été partagées.

Cette même journée, un beau groupe de 13 personnes ont visité notre municipalité. Ces jeunes entre 16 et 35 ans sont de possibles nouveaux arrivants. Ils ont beaucoup apprécié l'accueil qu'ils ont reçu.

Au moment d'écrire ces lignes il n'y a pas de neige qui est demeurée au sol, mais n'oubliez pas que vous avez jusqu'au 15 décembre pour faire installer vos pneus d'hiver.

Émie Vaillancourt,



VIE COMMUNAUTAIRE

Des nouvelles des Lions de Mont-Carmel:

Visite du Labyrinthe de La Pocatière

Le samedi 3 octobre, 20 jeunes des trois écoles primaires de St-Denis de la Boutellerie, St-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel ont pris part à l'activité Labyrinthe géant de La Pocatière. Cette activité, organisée par le Club Lions de Mont-Carmel, fût un succès sur tout la ligne: belle température, activité physique qui a permis aux grands et moins grands de prendre l'air, belle participation des jeunes et des parents. Au total, trente deux personnes incluant les parents accompagnateurs et les membres Lions ont participé à cet évènement apprécié de tous. Les jeunes participants du parcours du Labyrinthe géant ont eu droit à des sacs de bonbons, des bouteilles d'eau, du jus et des pommes cueillies dans notre région. Des pommes et de l'eau ont été remis également aux parents accompagnateurs et aux membres Lions présents.

Constance Dumais, présidente



Journée officielle du Lionisme

Jeudi le 8 octobre, la journée officielle du Lionisme, 7 membres Lions et 4 conjointes se sont rassemblés à La Résidence des Bois Francs à Mont-Carmel. De la bonne musique avec le duo Marcel et Hélène, un beau gros gâteau aux couleurs des Lions et beaucoup de bonne humeur, nul doute que les résidents et résidentes ont apprécié ces beaux moments. Merci beaucoup aux Lions qui se sont déplacés ainsi qu'à leurs conjointes. Merci également pour l'accueil chaleureux reçu à la Résidence de la part des résidents et du personnel.

Lion Luce Garon



Vente de gâteaux aux fruits

La vente des gâteaux aura lieu durant les mois de novembre et décembre. Vous pouvez vous les procurer auprès des membres au coût d'environ 16\$. Merci de nous aider à venir en aide à la population de Mont-Carmel, Saint-Philippe-de-Néri et Saint-Denis de la Boutellerie.

Guignolée pour la Saint-Vincent de Paul

Les Lions seront au 4 coins le samedi 5 décembre pour récolter vos dons. Tout l'argent récolté ira à la Saint-Vincent de Paul pour les aider dans leur mission: Venir en aide aux personnes seules et aux personnes défavorisées. Merci de votre générosité.



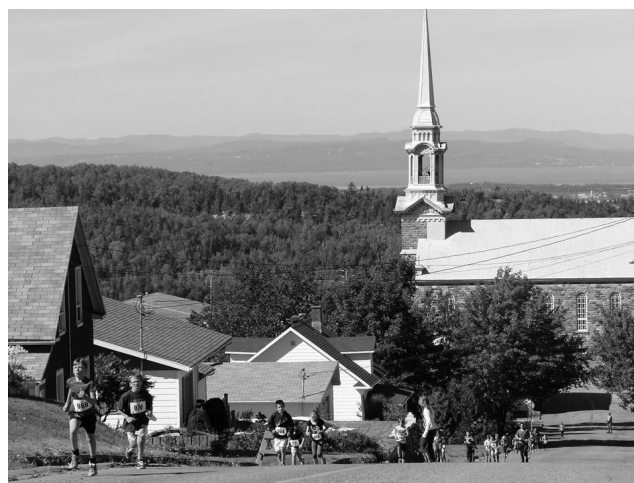
VIE COMMUNAUTAIRE

Belle réussite pour le Défi des Côtes!

MONT-CARMEL – La première édition du Défi des Côtes s'est déroulée le 26 septembre dernier à Mont-Carmel.

Plus de 190 personnes inscrites, dont une centaine à la marche de 3 km ont pris part à l'événement. « Les participants venaient majoritairement du Kamouraska, mais également de la région de Québec, de Montréal, de la Montérégie, de Lanaudière, du Centre-du-Québec et même de la Gaspésie », de s'exclamer Carole Corson, coorganisatrice du Défi des Côtes.

Près d'une quarantaine de bénévoles, incluant les pompiers de Mont-Carmel, ont fait de cette course un succès fort enviable pour une première édition. « On est très heureuse du bon déroulement du Défi. On a reçu plein de conseils et de suggestions de la part des participants, en vue de la deuxième édition », de commenter Carole Corson.



BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS ET LES BÉNÉVOLES!!!

VIE COMMUNAUTAIRE

Messages d'intérêt publique

Cimetière:

Vous avez embellit les pierres tombales des gens qui vous sont chers? Avec la neige qui s'en vient, oui elle va arriver bientôt. N'oubliez pas d'aller ramasser, le plus tôt possible les bouquets de fleurs et autres ornements qui pourraient se briser durant l'hiver. C'est votre responsabilité d'entretenir le lot des défunts de votre famille.



Propreté:

Notre municipalité n'est pas une poubelle et encore moins la route 287. Il serait apprécié par tous les résidents que ceux qui emprunte cette dernière, conservent leurs résidus de tous genres et/ou espèces dans leur véhicule. Des poubelles et des conteneurs appropriés à cet effet sont disposés à des endroits stratégiques pour jeter vos déchets. Cela évite que la bordure des chemins ressemble à une poubelle. Notre nature est un bien précieux qu'il faut préserver. Les résidents de notre communauté tiennent à conserver la beauté de notre municipalité, d'autant plus qu'il y a beaucoup de circulation dans ce secteur. Merci de respecter la propreté de notre paysage



HLM:

Il y a un logement de disponible pour les 50 ans et plus autonome au HLM.
Le HLM est situé au 13, rue de Fabrique.
L'appartement disponible est au 1er étage et possède une chambre à coucher.
Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme France Lévesque-Pelletier au 418 498-3032.



La collecte de bouteilles et canettes se poursuit jusqu'au 20 juin 2016

Depuis le 1er octobre, je récolte vos canettes et vos bouteilles pour une bonne cause! Je vous rappelle mon projet...

Comme vous le savez, le terrain de jeux de Mont-Carmel offre déjà à nos enfants de participer à certaines sorties extérieures. Comme l'enveloppe budgétaire allouée aux sorties est mince, les monitrices doivent faire des miracles avec peu et le choix des activités s'en trouve alors restreint. Nous avons battu un record d'inscription cette année en accueillant 48 jeunes de 4 à 12 ans, ce qui prouve que le terrain de jeux de Mont-Carmel est apprécié de tous.

Dans un premier temps, j'aimerais que nos jeunes puissent vivre une sortie au Village Vacances Valcartier. Qui dit voyage à Québec, dit longue route et souper de groupe!

Pour ce qui est de la deuxième activité, nous pourrions amener les jeunes faire de l'équitation à Saint-André. Mon but ultime pour ce projet est d'être capable d'offrir ces 2 activités tout à fait gratuitement aux familles et de ne pas toucher au budget du terrain de jeux. Pour y arriver, je ferai différentes activités d'autofinancement. Je compte également approcher certaines entreprises et associations avec des demandes de commandites.

Je vous rappelle que je fais toutes ces démarches tout à fait bénévolement et sans toucher au budget du terrain de jeux. Je veux tout simplement permettre aux jeunes de vivre des moments magiques, et ce, sans augmenter le coût d'inscription

Je vous invite donc à faire une différence en venant porter vos bouteilles et canettes consignées au 66, rue des Bois-Francis. Je vous offre aussi la possibilité d'aller chercher vos dons, directement chez vous. (Les bouteilles et canettes devront être préalablement triées et comptées!)

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au 418-498-2213 les soirs, après 18 h et les fins de semaine ou à tous moment par courriel au: beaulieume01@gmail.com.

Merci

Mélanie Beaulieu



VIE COMMUNAUTAIRE

Venez découvrir ce que les Fermières peuvent vous apprendre!

Le Cercle des Fermières de Mont-Carmel vous invite à ajouter des cordes à votre arc. La formation commence le 2^e mercredi du mois, puis se poursuit tous les jeudis. Une nouvelle formation vous sera offerte tous les mois.

En novembre, venez apprendre les techniques du fléché. Oui, comme la ceinture du Bonhomme Carnaval!

Au mois de décembre, ce sera des décors de Noël et autres décors au moyen d'ampoule qui seront à l'honneur.

En 2016, les ateliers seront de retour, surveiller la programmation dans les prochains numéros.

Venez en grand, c'est ouvert à tous!

Pour les Fermières de Mont-Carmel, ces formations seront gratuites.

Pour les autres citoyens, 5 \$ vous sera demandé.

Pour information, vous pouvez communiquer avec Mme Louise Gagnon au : 418 498-5593



Activités à venir du Centre Femme La Passerelle du Kamouraska:



« **Rions en cœur !** » Venez rire avec Judith en participant à une séance de fou rire qui aura lieu au Centre-Femmes La Passerelle, 710 rue Taché à St-Pascal, jeudi le 5 novembre à 13h30. Inscrivez-vous au 418-492-1449. Bienvenue à toutes !

« **Démystifiez vos bacs** » Vous avez des questions sur ce qu'on peut mettre dans le bac bleu ? le bac brun ? le bac noir ? Venez comprendre et discuter de tout ça pour Une p'tite jasette, mardi le 10 novembre à 13h30, au Centre-Femmes La Passerelle, 710 rue Taché à St-Pascal. Inscrivez-vous au 418-492-1449.

« **La personne accidentée cérébro-vasculaire** » sera le sujet de la chronique Toast et Café qui sera présentée jeudi le 19 novembre à 9h00, dans les locaux du Centre-Femmes La Passerelle, 710 rue Taché à St-Pascal. La conférence sera présentée par une personne de l'organisme ACVA-TCC (Association des personnes Accidentées Cérébro-Vasculaires). Inscrivez-vous au 418-492-1449.

Une conférence sur « **La résilience** » par **Blandine Soulmana**, auteure-conférencière est organisée par le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska, jeudi le 26 novembre à 19h00. C'est à ne pas manquer ! Elle nous raconte comment sa résilience lui a permis de rebondir suite à des événements difficiles et comment elle s'en est sortie. La conférence aura lieu à la salle Desjardins du centre Robert-Côté de St-Pascal, au 470 rue Notre-Dame à St-Pascal. **C'est gratuit!** Inscrivez-vous au 418-492-1449. Bienvenue à toutes et tous !

Invitation vernissage

Raynald Légaré présente
Ode à la rosée du soir
Jeudi 12 novembre 2015
 5 à 7








Rencontre Inoubliable, 2014

Foyer du Centre culturel
 85, rue Sainte-Anne, Rivière-du-Loup

Un rendez-vous culturel à ne pas manquer!

www.culturel.rdl.ca

NOVEMBRE 2015

| dim. | lun. | mar. | mer. | jeu. | ven. | sam. |
|------------------------|---|--|--|------|------|------|
| 1 | 2 Séance du conseil  | 3 | 4 Réunion Cercle des fermières | 5 | 6 | 7 |
| 8 Souper Club lions | 9  | 10 Café – rencontre, C.A Club lions | 11 Jour du souvenir Tombé de l'Express | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16  | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23  | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30  | | | | | |

Le journal municipal est publié en mars, mai, juillet, septembre et novembre. Vous voulez faire connaître vos activités par le journal municipal? Envoyez vos textes à l'adresse : developpement@mont-carmel.ca

Pour vous inscrire à l'Infolettre et recevoir périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel, envoyez un courriel à l'adresse : developpement@mont-carmel.ca